


Type d'intervention Postulat (art. 32 RCG)

1^{er} signataire Delarze Madeleine

Cosignataires




Signatures des cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Socialiste – Centre Gauche / Chervaz Véronique

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission



Signature du Président

Titre

Gratuité des remontées mécaniques pour les enfants jusqu'à 9 ans.

Texte de l'intervention

Le Haut-Valais, Fribourg, les Alpes Vaudoises pratiquent la gratuité des remontées mécaniques pour les enfants jusqu'à 9 ans en règle général.

Les enfants de notre commune n'ont pas cet avantage et ceci est dommageable pour notre commune, pour notre région, puisque les familles sont naturellement attirées par ces offres et s'en vont skier ailleurs.

La Bourgeoisie a la jouissance des terrains d'alpage et des forêts qui sont cadastrés en son nom sur notre commune. Concernant le domaine skiable, nous savons qu'elle touche des redevances proportionnelles à la longueur des remontées mécaniques ...qui appartiennent à des sociétés voisines, françaises pour Super-Châtel, Torgon, Morgins et aussi à Chalet-Neuf Bellevue (par sa SA qui a son siège social à Muraz).

Pour obtenir la gratuité pour les enfants jusqu'à 9 ans sur ces territoires, la Bourgeoisie (sans désagrément pour elle) pourrait... devrait... mentionner dans ses contrats de location cette gratuité en faveur des familles.

Ce serait sans nul doute une belle manière de promouvoir toutes les stations des Portes du Soleil et attirer les familles.

Conclusion

Encourager la pratique du ski, en famille, dans notre région est indispensable.

Nous demandons au Conseil communal d'intercéder auprès de la Bourgeoisie afin de pouvoir offrir la gratuité des remontées mécaniques aux enfants jusqu'à 9 ans.

Collombey-Muraz, le 17 février 2018

1^{er} signataire :



Reçu le 18.02.18

